

# Taxes d'études annuelles

## Année scolaire 2021-2022



### A. Elèves subventionnés<sup>1</sup>

	TARIF « L » <sup>2</sup> (Lausanne)		TARIF NORMAL (hors Lausanne)	
<b>1. Cours collectifs hors cursus</b>				
<b>Premiers pas en musique, Graines de musiciens, Jardin des chansons, Initiation musicale, Solfège, Rythmique-solfège Jaques-Dalcroze</b>	CHF	655.-	CHF	800.-
<b>Parcours découverte</b> 30 minutes hebdomadaires	CHF	1'430.-	CHF	1'800.-
<b>2. Cursus : forfait instrument ou chant<sup>3</sup></b>				
<b>Niveaux préparatoire et élémentaire</b> 30 minutes hebdomadaires	CHF	1'430.-	CHF	1'800.-
40 minutes hebdomadaires	CHF	1'590.-	CHF	2'080.-
<b>Niveaux moyen, secondaire</b> 40 minutes hebdomadaires	CHF	1'590.-	CHF	2'080.-
<b>Niveaux secondaire supérieur 1, 2 et 3</b> 50 minutes hebdomadaires <i>y.c. participation à un ensemble vocal ou instrumental obligatoire dès le 01.09.2021</i>	CHF	1'830.-	CHF	2'435.-
<b>Niveaux certificat</b> 60 minutes hebdomadaires <i>y.c. participation à un ensemble vocal ou instrumental obligatoire dès le 01.09.2021</i>	CHF	1'980.-	CHF	2'645.-
<b>Certificat supérieur</b>	CHF	2'250.-	CHF	2'580.-
<b>Pré-HEM</b>	CHF	2'300.-	CHF	2'300.-
<b>3. Pratiques collectives</b>				
<b>Ensembles vocaux : MiniMaîtrise – Maîtrise Découverte – Maîtrises Horizons – Chœur du Conservatoire</b> <b>Ensembles instrumentaux : MiniSwing - Ministrings - Orchestre Crescendo - Orchestre du CL</b>				
Elèves inscrit·es uniquement à l'un de ces ensembles	CHF	270.-	CHF	340.-
Elèves également inscrit·es à un cours d'instrument, de chant, de solfège, de rythmique-solfège ou initiation musicale (hors STMUE, Sec sup, PréHEM, Certificat.)	CHF	130.-	CHF	165.-

<sup>1</sup> Conformément à la Loi cantonale sur les écoles de musique (LEM), les élèves domicilié·es dans le canton de Vaud, âgés de moins de 20 ans, respectivement 25 ans s'ils/elles sont étudiant·es ou apprenti·es, bénéficient du tarif subventionné.

<sup>2</sup> Les parents des élèves et les étudiant·es dont le domicile personnel et familial est la Commune de Lausanne bénéficient d'un tarif particulier, indiqué ci-dessus *Tarif « L »*.

<sup>3</sup> Y.c. le solfège jusqu'au niveau certificat ; aucune réduction n'est accordée aux élèves n'étudiant pas cette branche au Conservatoire de Lausanne ou ayant terminé le cursus de solfège.

## Musique de chambre

Elèves inscrit·es uniquement en musique de chambre (en session)	CHF 270.-	CHF 340.-
Elèves inscrit·es uniquement en musique de chambre (cours hebdomadaires)	Variable selon projet (nous contacter)	

## 4. Structure Musique-école (STMUE)

<b>Structure Musique-école</b>			
- un instrument	CHF	2'300.-	CHF 2'300.-
- deux instruments	CHF	2'950.-	CHF 2'950.-
<b>Maîtrise Musique-école</b>	CHF	1'125.-	CHF 1'125.-

### B. Elèves non subventionné·es (qui suivent le plan d'études)

#### Niveau préparatoire à certificat supérieur

- cours de 40 minutes (préparatoire à secondaire)	CHF	3'525.-
- cours de 50 minutes (secondaire supérieur 1 à 3)	CHF	4'525.-
- cours de 60 minutes (certificat et attestation)	CHF	5'525.-
- cours de 70 minutes (certificat supérieur)	CHF	6'525.-

### C. Autres parcours

<b>Direction d'ensembles (montant forfaitaire)</b>	CHF	1'440.-	CHF	1'960.-
--	-----	---------	-----	---------

#### Classe libre « adulte » (y.c. solfège) :

- cours de 30 minutes (ou 60 minutes chaque 2 semaines)	CHF	2'775.-
- cours de 40 minutes	CHF	3'525.-
- cours de 50 minutes	CHF	4'525.-

### D. Double cours, frais, réductions et paiement des taxes

<b>Double cours</b>	CHF	2'270.-	CHF	2'420.-
---------------------	-----	---------	-----	---------

<b>Frais de gestion</b>	CHF	70.-	CHF	70.-
-------------------------	-----	------	-----	------

Finance annuelle

#### Réductions d'écologie

Si deux enfants ou plus de la même famille sont inscrits au Conservatoire de Lausanne, une réduction d'écologie de 30% est appliquée pour l'(les) enfant(s) qui a(ont) l'(les) écologie(s) le(s) moins cher(s). Cette réduction ne s'applique pas au 2<sup>e</sup> écologie si deux enfants sont inscrits à la structure Musique-école, en Pré-HEM, en certificat supérieur ou bénéficient d'un double cours.

#### Paiement des taxes

Une taxe représentant les frais de gestion est perçue pour chaque année scolaire et doit être payée pour valider l'inscription. La finance d'étude annuelle est facturée en une fois. Lors de l'envoi d'un rappel, un montant supplémentaire de CHF 30.- est perçu. En cas de non-règlement à la suite d'un rappel, la facture est remise au service du contentieux et les cours sont suspendus.